

Guerre d'Algérie : 1999-2003, les accélérations de la mémoire

Si l'écriture de l'histoire de la guerre d'Algérie ne fait que (re)commencer, ses témoins et survivants s'expriment des deux côtés de la Méditerranée. Depuis que la France a reconnu, en juin 1999, que le terme de "guerre" qualifie les "événements" survenus en Algérie entre 1954 et 1962, une "flambée de mémoire" a bousculé en profondeur celle des vétérans. Un rattrapage accéléré, émaillé de durcissements internes aux deux pays, puis d'un rapprochement politique récent. Une page douloureuse semble enfin se tourner.

Dans *La gangrène et l'oubli*⁽¹⁾, rédigé en 1990-1991, trente ans après l'indépendance de l'Algérie, j'avais tenté de montrer comment cette guerre ne se finissait pas, dans les têtes et dans les cœurs. Parce que, de part et d'autre de la Méditerranée, elle n'avait pas été suffisamment nommée, montrée, assumée dans et par une mémoire collective. La mise en mémoire qui devait permettre l'apaisement par une évaluation rationnelle de la guerre d'Algérie avait été "empêchée" par les acteurs belligérants. Le lecteur pouvait découvrir comment s'étaient mis en place les mécanismes de fabrication de l'oubli de ce conflit inavouable ; comment les "événements" qui s'étaient produits entre 1954 et 1962 avaient structuré en profondeur la culture politique française contemporaine ; comment une frénésie de la commémoration de la guerre, en Algérie, avait fondé une légitimité militaire étatique, appuyée sur un parti unique. En France, un oubli de la guerre, et en Algérie, un oubli de l'histoire réelle pour construire une culture de guerre... Bref, cet ouvrage d'histoire, *La gangrène et l'oubli*, entendait ne pas perdre de vue l'injonction de Freud, "*N'oubliez pas l'oubli !*", en proposant une réflexion sur le décalage entre ceux qui devaient légitimement oublier pour continuer à vivre après la guerre d'Algérie, ceux qui souffraient de cruelles réminiscences, et ceux qui ne supportaient plus, de part et d'autre de la Méditerranée, les trous de mémoire voulus, volontaires de cette guerre. Près de quinze années plus tard, le travail de mémoire de la guerre d'Algérie a-t-il progressé, a-t-il franchi un seuil ?

En Algérie, les "effets de mémoire" se sont amplifiés de manière redoutable. Nous sommes passés d'une culture de guerre à la guerre ouverte qui a fait, depuis l'interruption du processus électoral en 1992, au moins 100 000 morts⁽²⁾. L'effacement du rôle du politique dans la représentation du nationalisme algérien au profit de la séquence "guerre contre la France coloniale" signifiait que seule la violence permettait d'obtenir une revendication ; ou au contraire de maintenir des positions acquises. Il y a eu passage à l'acte. Avec la terrible violence

par **Benjamin Stora**, professeur d'histoire du Maghreb à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), Paris

1)- Sur les mécanismes de fabrication de l'oubli de la guerre d'Algérie, mon ouvrage *La gangrène et l'oubli*, La Découverte, Paris, 1991 (Poche, 1998).

2)- Amnesty International, Fédération internationale des droits de l'homme, Human Rights Watch, Reporters sans frontières, *Algérie, le livre noir*, La Découverte, Paris, 1997.

des groupes islamiques pour conquérir le pouvoir, et une violence également terrible de l'État algérien pour se maintenir.

Dans le même temps, en France, le Front national poursuivait sa progression, s'alimentant aux sources du refoulé de cette guerre. La perte de l'Algérie française apparaît toujours comme la justification *a posteriori* du système colonial, par construction d'une mémoire de la revanche.

Les histoires héroïques sont rejetées
par la jeunesse algérienne,
qui veut savoir ce qui s'est réellement
joué dans cette guerre de sept ans entre
l'Algérie et la France.

L'assassinat du président d'une association de rapatriés, Le Recours, Jacques Roseau, le 5 mars 1993, a fait rejaillir le spectre meurtrier de l'OAS dans l'actualité. Ce que reprochaient ses meurtriers à Jacques Roseau, c'était sa volonté de se rapprocher des Algériens en effaçant les vieilles rancunes. Les milieux "ultras", nostalgiques de l'Algérie française, l'accusèrent d'être un "traître pro-arabe", "pro-FLN", d'autant qu'il s'opposait vigoureusement au discours raciste du lepénisme. Dans son livre paru en 1991, *Le 113^e été*, il écrivait : "Assassiner les Arabes, c'est un peu nous assassiner, assassiner l'Algérie de nos villages, assassiner nos rêves." La transgression du tabou de l'Algérie française fut fatale à Jacques Roseau. En réponse à sa "trahison", autour de l'implacable logique "les Algériens nous ont chassés, pourquoi vivent-ils encore en France ?", l'un des trois assassins du président du Recours déclara après son arrestation : "Je suis un ancien de l'OAS, et je le serai jusqu'à ma mort." Même profession de foi, lors de son procès, du meurtrier d'un jeune comorien assassiné à Marseille en 1997...

Derrière les "durcissements" de mémoire

Mais, derrière les "durcissements" de mémoire, en France et en Algérie, d'autres lignes commencent à se dessiner. En Algérie aussi, la mémoire de cette guerre évolue. Dans la nouvelle guerre qu'elle connaît, une autre nation algérienne émerge, et l'État perd progressivement le monopole de l'écriture de l'histoire. Sous un énorme titre, "5 juillet 1962-5 juillet 1992, 30 ans d'amnésie", barrant toute la une du quotidien *El Watan*, son éditorialiste écrivait en 1992 : "Trente ans, l'âge adulte, celui de la maturité. L'Algérie l'a atteint aujourd'hui. C'est pourquoi elle a le droit de savoir ce qui s'est passé pendant la longue période coloniale et durant les sept ans terribles de la guerre de libération nationale. Qu'importent les forces et les faiblesses de tous ceux qui se sont jetés dans les batailles. Ce qui importe c'est que soit rendue l'Histoire à la nation. L'Algérie, c'est aujourd'hui une quinzaine de millions de jeunes qui ont besoin de valeurs, de repères et de balises pour aborder le prochain siècle, forts de leur personnalité historique."⁽³⁾

3)- A. Boumediene, "30 ans d'amnésie", *El Watan*, dimanche 5 juillet 1992.

Des pères fondateurs du nationalisme algérien, longtemps ostracisés par le FLN, sont récemment sortis de l'ombre : l'aéroport de Tlemcen porte désormais le nom de Messali Hadj, et l'université de Sétif, celui de Ferhat Abbas. Et, depuis la terrible tragédie qui secoue l'Algérie, des "chefs historiques" du déclenchement de l'insurrection de novembre 1954, Hocine Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella et Mohamed Boudiaf (assassiné en juin 1992 alors qu'il était devenu président de la République) sont de retour dans l'espace public, politique. Les recherches autour de la terrible violence qui frappe ce pays ont été l'occasion de réexaminer des héritages historiques définissant le nationalisme algérien depuis ses origines. Les histoires héroïques, les légendes et les stéréotypes sont rejetés par la jeunesse algérienne, qui veut désormais savoir ce qui s'est réellement joué dans cette guerre de sept ans entre l'Algérie et la France. Qui veut savoir pourquoi un parti unique, le FLN, s'est installé. Qui veut comprendre pourquoi l'Algérie s'est progressivement enfoncée dans une terrible tragédie depuis janvier 1992, et pourquoi s'est installée une guérilla islamiste aux méthodes cruelles.

La presse algérienne rend ainsi compte de rencontres ou colloques organisés autour de personnages comme Ferhat Abbas ou Messali Hadj : *"On pourrait être tenté d'opposer à cet ensemble de signaux leur modestie, leur fragilité. En vérité, et au-delà des cas Messali ou Abbas et de la forte charge affective et politique qui les entoure, c'est bien un processus en cours qui signale la virtuelle obsolescence du contrôle politico-policiier sur des pans entiers de l'histoire du pays."*⁽⁴⁾

La France, de son côté, connaît depuis 1992 un accroissement considérable du nombre de travaux, publications, films de fictions et documentaires, expositions autour de la guerre d'Algérie. Cette connaissance s'accompagne d'une reconnaissance de cette guerre. Le secrétariat d'État aux Anciens combattants envisage de promouvoir un mémorial, au centre de Paris, des soldats tués en Algérie. Il évoque la

4)- Chaffik Benhacène, "Le débat est ouvert sur les pères du nationalisme algérien", quotidien algérien *La Tribune*, 21 mai 1998.

5)- Tramor Quemeneur fait le point sur ces prises de parole dans la presse écrite et à la télévision dans "La mémoire mise à la question : le débat sur les tortures dans la guerre d'Algérie, juin 2000-septembre 2001", *Regards sur l'actualité* n° 276, La Documentation française, Paris, décembre 2001.

possibilité d'un lieu semblable dans sa conception à celui édifié à Washington pour les anciens du Viêt-Nam. Les associations de rapatriés se félicitent des mesures d'indemnisation prises en leur faveur, et les chercheurs peuvent commencer à consulter les premières archives militaires françaises ouvertes depuis 1992. Ces "progrès" n'empêchent pas les saignements de mémoires. Les enfants d'immigrés algériens réclament toujours justice pour leurs pères tués à Paris un soir du mois d'octobre 1961, et les fils de harkis se vivent toujours comme des "oubliés de l'histoire". De l'autre côté de la mer, la jeunesse d'Algérie ne comprend pas pourquoi "on" a assassiné, le 29 juin 1992, un des pères de la révolution algérienne, Mohamed Boudiaf... Dans les urgences du présent, les exigences de mémoire restent. L'écriture de l'histoire de la guerre d'Algérie ne fait que (re)commencer.

Un premier seuil a été franchi par le vote à l'Assemblée nationale française, à l'unanimité en juin 1999, d'une proposition de loi visant à reconnaître que le terme de "guerre" qualifie les événements advenus en Algérie entre 1954 et 1962. De nombreuses polémiques et explosions mémorielles lui ont fait suite⁽⁵⁾.

Le travail médiatique et les "flambées de mémoires"

Le samedi 4 novembre 2000, le Premier ministre français Lionel Jospin apporte son soutien à un appel lancé par des intellectuels, publié par le journal communiste *L'Humanité* le 31 octobre 2000. Dans cet appel, signé entre autres par Henri Alleg (son ouvrage *La question*, publié puis interdit en 1958 avait fait grand bruit) ou le mathématicien Laurent Schwartz (fondateur du comité Maurice Audin en 1957), on peut lire qu'il "revient à la France, eu égard à ses responsabilités, de condamner la torture qui a été entreprise en son nom durant la guerre d'Algérie". Le soutien du Premier ministre est perçu comme un encouragement au développement de témoignages, et prises de positions idéologiques, sur cette question de la torture. Le quotidien *Le Monde* est en pointe sur ce thème. Ce journal avait déjà publié le 20 juin 2000 le témoignage, recueilli par Florence Beaugé, de Louisette Ighilariz, une militante algérienne indépendantiste. Pendant trois mois à la fin de 1957, à Alger, cette jeune fille, alors âgée de vingt ans, fut atrocement torturée à l'état-major de la dixième division parachutiste du général Massu. Toujours sous la signature de Florence Beaugé, *Le Monde* publie le 9 novembre 2000 la terrible histoire d'une jeune femme, Kheira, violée par des militaires français puis, le 11 novembre, les récits de Pierre Alban Thomas, capitaine au deuxième bureau chargé du renseignement, de Georges Fogel et d'André Brémaud, simples soldats du contingent en Algérie. Ils disent avoir regardé la torture sans intervenir, et ce souvenir si longtemps occulté leur laisse un sentiment de dégoût et de honte.

Quarante ans après ces faits tragiques, une parole se libère, portant l'écho de ces douloureux événements. Une autre parole se libère aussi : celle de généraux ayant participé à la "bataille d'Alger" en 1957, où la torture fut massivement pratiquée. Dans *Le Monde* du 23 novembre 2000, le général Jacques Massu, quatre-vingt-douze ans, juge positivement l'appel lancé par les intellectuels dans *L'Humanité* en faveur de la reconnaissance et de la condamnation de la torture en Algérie par la France. "Je prendrais ceci pour une avancée", déclare-t-il. Dans le même journal et le même jour, le général Paul Aussaresses, quatre-vingt-deux ans, se prononce, lui, contre une telle repentance. Il explique comment il "s'était résolu à la torture", et relate les exécutions sommaires auxquelles il s'est livré à Alger. Il affirme avoir tué de sa main vingt-quatre "suspects" algériens. Ce dernier témoignage connaît un grand retentissement.

Le 24 novembre 2000, le Premier ministre semble faire marche arrière, en refusant de donner son aval à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les tortures commises pendant la guerre d'Algérie, commission réclamée par le PCF. Mais le débat est désormais bien lancé : toutes les formations politiques, de droite comme de gauche, s'expriment sur le sujet. L'idée d'une commission d'historiens sur cette séquence fait son apparition, le problème des archives de la guerre d'Algérie est posé, le contenu des manuels scolaires traitant de cette période est évoqué, critiqué⁽⁶⁾, et une thèse fondée notamment sur le décryptage des journaux de marche des régiments français durant le conflit algérien confirme que la torture n'a pas été seulement le fait de quelques militaires isolés.

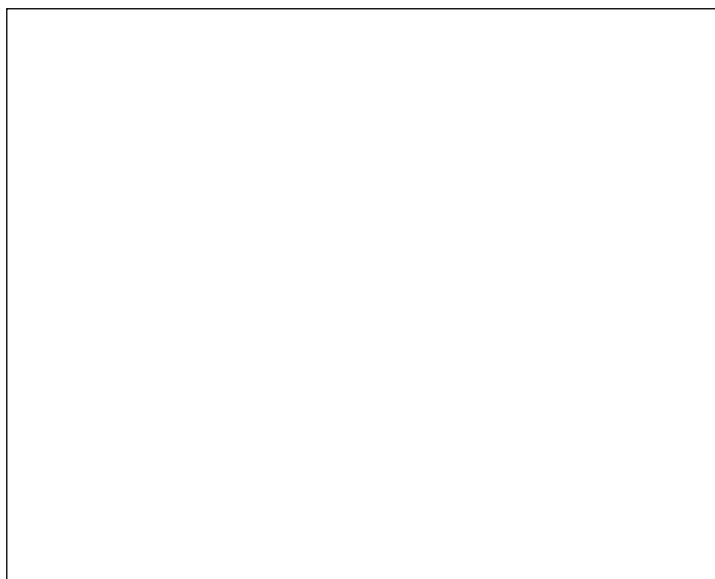
Pourquoi cette soudaine flambée de mémoire ? Ce retour de mémoire n'est pas simplement lié à un travail journalistique, il entre en résonance avec les désirs d'un nouveau groupe porteur de la mémoire de la guerre d'Algérie : les enfants issus de l'immigration algérienne en France. Ces derniers, qui forment désormais un groupe important de citoyens dans la société française, ne sont pas liés à l'histoire coloniale de l'Algérie française. En revendiquant le droit, à la fois de rester fidèles à la mémoire de leurs pères qui ont combattu pour l'indépendance de l'Algérie, et de vivre pleinement leur citoyenneté française, ils bousculent le récit traditionnel de l'histoire de la colonisation. Ils obtiennent, à la suite du combat livré par le mouvement associatif, la reconnaissance du massacre commis le 17 octobre 1961⁽⁷⁾. Le maire de Paris, Bertrand Delanoé, dépose une plaque le 17 octobre 2001 sur le pont Saint-Michel, à la mémoire des Algériens tués quarante ans auparavant. À ce moment-là, des organisations associatives, des syndicats et des partis politiques demandent la reconnaissance officielle de ce

En revendiquant le droit
de rester fidèles à la mémoire
des combattants de l'indépendance
tout en vivant leur citoyenneté française,
les enfants bousculent le récit traditionnel
de l'histoire de la colonisation.

6)- Lire aussi Maurice T. Maschino, "L'histoire expurgée de la guerre d'Algérie", *Le Monde diplomatique*, Paris, février 2001.

7)- Le 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens – hommes, femmes et enfants – manifestent pacifiquement, à l'appel du FLN, dans les rues de Paris contre le couvre-feu imposé par le préfet de police, Maurice Papon, et le gouvernement. La manifestation est féroce réprimée : 11 000 manifestants sont arrêtés, parqués dans des stades, emmenés dans des sous-sols, battus, torturés, certains sont assassinés et jetés dans la Seine.

Plaque commémorative
apposée par le maire
de Paris sur le pont
Saint-Michel,
pour le 40^e anniversaire
de la manifestation
du 17 octobre 1961.



crime, le libre accès aux archives pouvant aider à écrire l'histoire de cette guerre coloniale et en particulier de cette journée du 17 octobre 1961, l'introduction et l'étude de ces événements dans les programmes et les manuels scolaires, la création d'un lieu du souvenir à la mémoire des victimes. Une manifestation se dirige du cinéma Rex près du métro Bonne-Nouvelle où, le 17 octobre 1961, des Algériens furent assassinés, et rallie le pont Saint-Michel. Quelques semaines auparavant, en août 2001, l'Éducation nationale contribuait à la vérité historique en organisant un important colloque sur "Comment enseigner l'histoire de la guerre d'Algérie ?", devant trois cents enseignants d'histoire à l'Institut du monde arabe de Paris.

Les conditions d'un retour de mémoire

La conjonction de plusieurs facteurs peut expliquer le retour brutal de cette mémoire longtemps dissimulée, non assumée. Le passage des générations joue, d'abord, un rôle essentiel. Au soir de sa vie, la militante algérienne Louissette Ighilariz a eu envie de retrouver celui qui l'avait sauvée, et le général Jacques Massu, lui, a éprouvé le besoin de s'excuser. Un sentiment de culpabilité émerge enfin pouvant conduire à un processus de réexamen de cette histoire proche. De son côté, la nouvelle génération est avide de son passé. Avec la crise des idéologies, elle se tourne vers lui pour trouver des points de repère. Et la nouvelle histoire se fait par le récit des victimes et non plus par le discours auto-justificateur de l'État. Dans ce contexte, un processus de judiciarisation de l'histoire – c'est le fameux "syndrome Pinochet" – se développe.

Le procès Papon, en octobre 1998, a contribué à faire entrer la guerre d'Algérie dans le registre des "mises en examen" historiques : Papon, qui était à Bordeaux en 1942, a été préfet à Constantine en 1958, et enfin préfet de police à Paris au moment de la terrible ratonnade d'octobre 1961...

La fin d'un temps de latence est une autre explication. Il aura fallu quarante ans pour reconnaître le drame de Vichy, quarante ans s'avèrent donc nécessaires pour regarder la guerre d'Algérie en face. Ce temps de latence aura fini par révéler les trois facettes du conflit algérien : une guerre d'indépendance algérienne contre la France ; une guerre civile franco-française sur la conception de la nation et sur la séparation d'avec son Empire ; et une guerre civile algéro-algérienne pour le contrôle des populations civiles⁽⁸⁾.

L'ouverture des archives, notamment militaires, pèse dans cette nouvelle volonté de savoir. Les universitaires prennent désormais le relais des journalistes qui, comme Yves Courrières, Jean Lacouture ou Jean Daniel, ont "porté" la mémoire de la guerre d'Algérie jusque-là. Le monumental travail de classement, de présentation et d'organisation des archives militaires réalisé par Jean-Charles Jauffret apporte une preuve tirée de l'investissement du travail historique, qui ne se contente plus des témoignages d'acteurs ou de la lecture de la presse d'époque.

Au vu du volume, du rythme et de la fréquence rapprochée des productions de livres et d'images consacrées à cette guerre qui habite si fortement l'imaginaire français, le temps du "travail de deuil", très long, semble fini. La perception qui se dégage actuellement de la sortie de l'oubli tient en grande partie à l'émergence d'un travail historique. Beaucoup de documents de cette guerre sont désormais accessibles, en particulier ceux du service historique de l'armée de terre, et une nouvelle génération de chercheurs, non directement engagés dans les combats de l'époque, apparaît. Ce passage du témoignage à la critique historique, de la politique à l'histoire permet à des peuples traumatisés, français et algériens, d'oser regarder le passé, de cesser de le mythifier ou de s'en détourner, pour simplement le comprendre.

La tragédie algérienne actuelle réveille aussi les souvenirs de la "première" guerre. Dans le même temps, l'Algérie s'est débarrassée du parti unique. La fin du FLN libère les souvenirs. La France ne peut plus se focaliser uniquement sur le totalitarisme de certains cercles du FLN pour éviter de voir les brutalités commises par sa propre armée. La fin de l'anticommunisme joue également un rôle : longtemps, celui-ci a permis d'éviter la culpabilité à l'égard des colonisés. Depuis la chute du mur de Berlin, l'Occident et la France ne peuvent plus éviter l'examen de conscience colonial.

Autre condition du retour de mémoire : la "génération des *djebels*", c'est-à-dire celle des anciens soldats d'Algérie, est aujourd'hui aux

8)- Sur cet aspect, voir l'ensemble des travaux de Mohammed Harbi, notamment *Le FLN, mirage et réalité*, éd. Jeune Afrique, Paris, 1980.

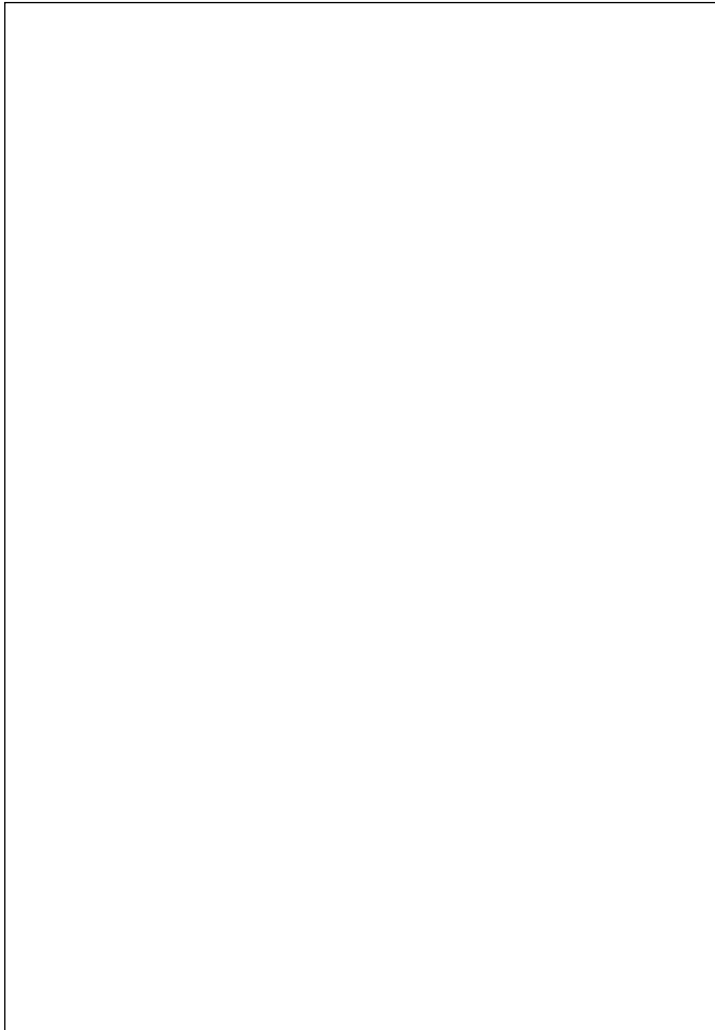
commandes de l'État. Après la mort de François Mitterrand en 1996, homme politique issu des années de collaboration et de résistance, les Français ont élu un président de la République qui a fait la guerre d'Algérie : Jacques Chirac. Son Premier ministre de gauche, Lionel Jospin, est entré en politique en opposition à la guerre d'Algérie. Et la masse des anciens soldats, ceux du contingent, défile à Paris par dizaines de milliers, depuis quelques années, pour obtenir réparation et cartes d'anciens combattants. Ainsi, en avril 1994, plusieurs milliers de vétérans d'Afrique du Nord – 20 000 selon les organisateurs – ont défilé dans les rues de Paris pour réclamer le “*droit à la retraite anticipée*” et “*l'égalité des droits de tous les anciens combattants*”.

Enfin, il y a des actes : en juin 1999, l'Assemblée nationale française reconnaît enfin la “guerre d'Algérie”. Et, en juillet 1999, le président algérien Bouteflika “réhabilite” deux pères fondateurs du nationalisme algérien, Messali Hadj et Ferhat Abbas.

Difficile travail de vérité, de justice et de réconciliation

Au début de l'année 2002, en France, les premiers “freins” au travail de mémoire sur la guerre d'Algérie se sont fait sentir. La gauche française voulait faire adopter par l'Assemblée nationale le projet faisant de la date du 19 mars une “*journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie*”. Le projet de loi ne peut être adopté, le 23 janvier 2002 en première lecture, que par 278 voix. 204 députés de droite ont voté contre, et 35 se sont abstenus. Ce texte, qui devait recueillir les deux tiers des voix pour aller devant le Sénat, n'achèvera pas son parcours. Ce refus révèle que, quarante ans après les faits, les débats sur la guerre d'Algérie en France restent houleux et tabous. Cette date du 19 mars, qui correspond à la proclamation du cessez-le-feu en 1962, divise les mondes des anciens combattants d'Algérie et de la classe politique française.

Les pieds-noirs et des harkis la rejettent. Pour eux, des harkis – supplétifs algériens de l'armée française – ont été massacrés en Algérie entre cette date, qui correspond à la signature des accords d'Evian et au cessez-le-feu et celle du 5 juillet 1962, jour de la proclamation de l'indépendance de l'Algérie. Deux autres dates furent proposées au gouvernement de Jospin par la droite et les anciens d'Algérie – si, dirent-ils, il a réellement “*l'exigence du devoir de mémoire et de faire vivre, au-delà des anciens combattants, les valeurs de civisme et de citoyenneté*”. Le 16 octobre, qui correspond au transfert des cendres du soldat inconnu d'Afrique du Nord à Notre-Dame de Paris, et/ou le 11 Novembre, qui célèbre la fin de la Première Guerre mondiale. Ces deux dates furent rejetées par le gouvernement.



Le discours sur la guerre d'Algérie ne semble plus condamné à un silence pesant, ni les victimes de cette tragédie à disparaître du paysage français.

Dans l'année du quarantième anniversaire des accords d'Evian, en 2002, des éditeurs se lancèrent dans la publication d'ouvrages portant sur la guerre d'Algérie. Pas moins de quarante romans, récits historiques, autobiographies, essais... furent publiés, et différents colloques universitaires furent organisés au CNRS, sous la direction de Jean-Charles Jauffret, ou à l'université de Jussieu, sous la responsabilité de Lucette Valensi. Pourtant, l'opinion publique se divise en France. Certains pensent qu'il serait souhaitable de voir les tortionnaires de la guerre d'Algérie traduits en justice. D'autres ne sont pas partisans d'une solution pénale et disent qu'il vaut mieux essayer de mettre fin à ces guerres de mémoire, que de les ressusciter encore et toujours. Dans cet esprit, l'idée de la création d'une commission Vérité et réconciliation commence à s'imposer, composée de juristes, d'hommes de foi et de loi, d'hommes politiques et d'historiens. Pour que la mémoire circule

entre les différents groupes. Mais l'État doit prendre ses responsabilités, et il n'appartient pas aux historiens de décider de la création de telles commissions.

En Algérie, le manque d'enthousiasme des autorités devant le *mea culpa* des généraux français montre la difficulté du travail de vérité. Le président Bouteflika a réhabilité Messali Hadj, ce qui est à l'évidence un acte important. Mais cela veut-il dire qu'il appelle de ses vœux un retour critique sur les mythes fondateurs du nationalisme algérien ? Si l'on se penche sur le côté algérien de la guerre, qu'exhumera-t-on ? Un conflit fratricide entre les partisans de Messali Hadj (les messalistes) et le FLN, d'une violence inouïe, et qui s'est soldée par le massacre de Melouza en mai 1957 où plus de 374 villageois ont péri. Cet aspect est difficile à accepter. Pour preuve, un colloque sur Messali Hadj annoncé à Batna pour les 16 et 17 octobre 2000, puis pour les 11 et 12 mars 2001, n'aura jamais lieu. Ces reports laissent transparaître en arrière-plan le refus du bureau de l'ONM (l'Organisation nationale des anciens *moudjahidin*) de Batna. De fait, dès l'annonce de la tenue de ce colloque, Rabah Belaïd, professeur d'histoire à la faculté de droit de l'université de Batna et initiateur de ce colloque, rencontre des difficultés avec le bureau de la *wilaya* de l'ONM. Le différend prend de l'ampleur, Rabah Belaïd est convoqué en février 2001 et auditionné par un juge d'instruction, suite à une plainte déposée par ce bureau pour "*propos diffamatoires à l'encontre des symboles de la Révolution et des chouhada*". Cette plainte a pour origine la communication donnée par Rabah Belaïd à un colloque sur Messali Hadj qui s'était tenu à Tlemcen le 30 mars 2000, et qui avait été reprise par plusieurs journaux. Dans cette conférence, l'historien avait traité d'"opportuniste" le groupe du Crua-FLN, et il avait abordé le massacre, commandé par le chef de la *wilaya* III en 1957, de trois cents habitants du village Melouza dont des femmes et des enfants restés fidèles à Messali Hadj⁹⁾.

9)- *El Watan*, 12 mars 2001.

Jacques Chirac et la poursuite mémorielle

Le jeudi 5 décembre 2002, le président français Jacques Chirac inaugurait un "mémorial national" des soldats français morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie de 1952 à 1962. Ce mémorial, situé quai Branly à Paris, près de la tour Eiffel, consiste en un ensemble de trois colonnes alignées, hautes de six mètres. Dans chacune d'elles, un afficheur électronique fait défiler dans un premier temps les noms et prénoms de quelque 23 000 soldats, dont 3 000 harkis. "*Aujourd'hui, au nom de tous les Français, je veux rendre l'hommage de la nation aux soldats morts pour la France en Afrique du Nord il y a presque un demi-siècle. Ils furent plus de 22 000*"¹⁰⁾, a déclaré alors le chef de l'État devant plusieurs centaines d'anciens combattants d'Afrique du Nord. "*Je veux saluer, avec ferveur et gratitude, leur dévouement, leur cou-*

10)- Le nombre de soldats français ou harkis morts entre 1952 et 1962 en Afrique du Nord n'est pas connu avec précision. Ceux morts en Algérie seraient entre 24 000 et 27 000, et de 10 000 à 25 000 harkis auraient été massacrés par le FLN après les accords d'Evian de 1962. Des estimations récentes chiffrent à près de 500 000 le nombre total de morts – civiles et militaires –, pour une population de dix millions d'habitants (dont un million d'Européens).

rage, leur jeunesse sacrifiée. Je veux dire à leurs familles meurtries que nous ne les oublierons jamais”, a-t-il ajouté. M. Chirac a également associé à cet hommage les harkis – les Algériens qui ont combattu aux côtés des Français pendant la guerre d’indépendance de l’Algérie (1954-1962) –, qui ont “tant donné à notre pays”. “La France adresse aujourd’hui un message tout particulier d’estime, de gratitude et d’amitié à leur égard”, poursuit le président français. Enfin il déclare : “Quarante ans après la fin de la guerre d’Algérie, après ces déchirements terribles au terme desquels les pays d’Afrique du Nord se sont séparés de la France, notre République doit assumer pleinement son devoir de mémoire.”

Mais le président de la République va accomplir un autre acte d’une grande portée mémorielle. Sa visite en Algérie, du 2 au 4 mars 2003, a suscité de grands espoirs chez les Algériens. Il a été acclamé à Alger, pour cette première visite d’État d’un président français depuis l’indépendance de 1962. Dès son arrivée, devant plus de cinq cents députés et sénateurs algériens, Jacques Chirac a posé les fondations d’une “nouvelle alliance” entre la France et l’Algérie qui, selon le président français, “doit être nourrie par un passé commun de cent trente-deux ans, des intérêts économiques et politiques et surtout par des liens humains des deux côtés de la Méditerranée”. “Les destins de l’Algérie et de la France s’entrecroisent”, a-t-il dit, en notant qu’“un Français sur six vit un lien charnel avec l’Algérie, qu’il en soit originaire d’avant ou d’après l’indépendance”. Aujourd’hui, “le moment est venu d’une nouvelle alliance algéro-française”, a aussi lancé Jacques Chirac. “Un champ neuf et immense s’ouvre devant nous. Nous nous y sommes engagés résolument”, a aussi ajouté le chef de l’État français en rappelant qu’il a signé une déclaration d’amitié qui sera “rapidement” suivie d’un traité, à l’image de celui qui a marqué la réconciliation franco-allemande de 1963.

Jacques Chirac a évoqué sans fard la “tragédie” de la guerre d’Algérie (1954-1962), qui a fait, selon des estimations controversées, un demi-million de morts et a provoqué “l’exode d’un million de pieds-noirs et de 500 000 harkis”. “Ce passé, encore douloureux, nous ne devons ni l’oublier ni le renier”, a-t-il dit en invitant Français et Algériens à respecter toutes les victimes de la guerre, les combattants de l’indépendance “comme celles et ceux qui ont dû se résoudre à l’exil”, européens et harkis. Signe de cette réconciliation, deux des plus célèbres acteurs algériens de la “bataille d’Alger” de 1957, Yacef Saadi, l’ancien chef des “poseurs de bombes” et Zohra Drif, sont montés à la tribune pour serrer longuement la main de M. Chirac à l’issue de son discours.

Cette visite alimente des rumeurs extravagantes sur la revalorisation des pensions des anciens combattants, ou encore sur une éven-

La mémoire “ancienne combattante” s’épuise. Ceux qui font l’Algérie et la France de demain n’ont aucune responsabilité dans l’affrontement d’hier.

tuelle suppression des visas entre les deux pays. Chez les anciens combattants – quelque 40 000 personnes –, on évoque la parité tant réclamée des pensions avec celles des anciens combattants français.

Autre manifestation de ce “devoir de mémoire”, le président français a déposé une gerbe au cimetière de Bologhine (ex-Saint Eugène), dans les faubourgs Ouest d’Alger, qui comporte 25 000 tombes européennes et 4 800 tombes juives. Il a annoncé, devant la communauté française, un plan visant à entretenir et rénover les cimetières européens d’Algérie, dont la plupart sont pratiquement à l’état d’abandon. Preuve d’un changement évident de “climat” autour de la mémoire de la guerre d’Algérie : aucune grande association de pieds-noirs ou de harkis n’a protesté contre cette visite d’État en Algérie... Une page douloureuse semble enfin se tourner.

Une agitation sans lendemain ?

Le discours sur la guerre d’Algérie ne semble plus condamné à un silence pesant. Les victimes de cette tragédie ne sont plus condamnées à disparaître du paysage français, ni “ensevelies” dans l’indifférence et dans l’oubli. Le double ébranlement provoqué par la tragédie actuelle en Algérie et par la montée d’une extrême droite puissante en France encourage la réflexion sur les généalogies de la violence, ou du rejet de l’étranger. Le surgissement de la mémoire de la guerre d’Algérie s’éclaire donc dans une actualité plus large.

Pour autant, ce réveil de mémoire reste à ce jour très incertain. Il est en effet deux façons de le considérer. Pour les uns, il reste inconvenant, pas tant à cause de la guerre d’Algérie en elle-même que pour la mobilisation, suspecte, autour de ses “secrets” qu’il implique. D’ailleurs, ceux qui condamnent aujourd’hui dans l’urgence ne veulent pas dénoncer les “dérives” de l’autre camp, celui des indépendantistes algériens. Les chantages de la “discretion” ont ainsi tendance à minimiser le problème, par exemple la torture ou le viol de femmes algériennes, en renvoyant tout le monde dos à dos. Le *leitmotiv* est : “C’était la guerre !” Ceux qui ne veulent pas reconnaître cette vision sont, ainsi, soit des partisans (masqués) du nationalisme algérien, soit des naïfs manipulés. La torture ou le viol ne sont pas significatifs d’un système généralisé. Dans ces conditions, il ne sert à rien de vouloir “politiser” cette question.

D’autres estiment que cette mobilisation mémorielle, notamment à travers la presse, est un formidable révélateur. Les cas dont on parle ne constituent que la face émergée d’un phénomène inquiétant, bien plus important. La prise de conscience devrait permettre non seulement de dire ce qui restait tu, mais aussi de requalifier ce qui n’avait pas de nom. La mobilisation actuelle autour des exactions commises en Algérie sera-t-elle réduite à une agitation sans lendemain, ou bien, au contraire,

engage-t-elle une mutation importante dans les représentations politiques françaises permettant d'atténuer les peurs à l'égard de l'Autre, de l'étranger ?

Quoi qu'il en soit, quarante ans après, le temps d'une génération s'est écoulé. La mémoire "ancienne combattante", celle qui veut toujours vivre avec, rejouer toujours la guerre, s'épuise. Ceux et celles qui vont devoir faire, et font déjà, l'Algérie et la France de demain n'ont aucune responsabilité dans l'affrontement d'hier. Le drame franco-algérien ne devient qu'une page de leur histoire. Ils veulent lire cette page avec méthode, loin du bruit et de la fureur longtemps entretenus par leurs aînés. L'arrivée de la nouvelle génération bouscule la bonne conscience intacte à l'égard des pratiques de tortures commises pendant la guerre d'Algérie. Les jeunes ne veulent plus vivre avec ce "cadavre" dans le placard de l'histoire récente, ne sont pas sensibles à la rengaine du ressentiment. Ils entendent désormais vivre dans une France réconciliée avec sa mémoire et disent : "Quarante ans après, la guerre d'Algérie est finie !" Il est nécessaire de la comprendre pour ne pas la rejouer dans le présent. ◀



Jean-Robert Henry, "Allemagne-Algérie : deux pôles de la vision française de l'altérité"
Martine Lefevre-Déotte, "Octobre 1961 : un crime sans transmission"
▶ Hors-dossier, n° 1233, septembre-octobre 2001

Claude Liauzu, "Pour une histoire critique de la colonisation. Pour un travail de mémoire"
Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, "Une réponse critique à Claude Liauzu"
▶ Débat, n° 1231, mai-juin 2001

▶ Dossier *L'héritage colonial. Un trou de mémoire*, n° 1228, novembre-décembre 2000

Claude Liauzu, "Voyage à travers la mémoire et l'amnésie : le 17 octobre 1961"
Camille Marchaut, "Cela me fait mal au cœur qu'on oublie ça"
Catherine Benayoun, "Photocopie d'un massacre"
▶ Hors-dossier, n° 1219, mai-juin 1999

Jean-Luc Einaudi, "Octobre 1961, un massacre au cœur de Paris"
▶ Dossier *La mémoire retrouvée. De la guerre à la décolonisation*, n° 1175, avril 1994

Yvan Gastaut, "Le racisme anti-maghrébin et les séquelles de la guerre d'Algérie"
▶ Hors-dossier, n° 1174, mars 1994

Benjamin Stora, "Guerre d'Algérie, France, la mémoire retrouvée ?"
▶ Dossier *Mémoire multiple*, n° 1158, octobre 1992

